



# CALCUL DE LA DERNIÈRE PAIE

## Fiabiliser le calcul du solde de tout compte

Le solde de tout compte constitue la dernière paie que le salarié reçoit lors de son départ de l'entreprise. Il règle toutes les sommes restant dues, liées ou non au motif du départ. Il est donc indispensable pour toute personne impliquée dans la gestion de la paie d'en maîtriser les éléments afin d'en assurer l'exactitude

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 8910132

Durée :  
2 jours - 14 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1610  
€ HT

Repas inclus

### OBJECTIFS

Maîtriser les règles et calculs applicables en paie dans le cadre du départ d'un salarié  
Mettre en place des outils de contrôle du solde de tout compte avant paiement  
Effectuer les démarches administratives et produire les documents obligatoires relatifs à la sortie du salarié

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines  
Responsables de service paie et administration du personnel  
Gestionnaires de paie

### PRÉREQUIS

Maîtriser les principes de base de la paie

### COMPÉTENCES ACQUISES

Établir un solde de tout compte conforme aux obligations légales et aux règles applicables en matière de paie

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont  
Présentiel  
E-quiz aval

### PROGRAMME

Calcul de la dernière paie

#### Maîtriser l'incidence des différents modes de rupture du contrat de travail sur la paie

- Les contrats de travail prévoyant un terme
- La rupture du contrat de travail pendant la période d'essai
- Les ruptures de contrat du fait du salarié
- La rupture conventionnelle
- Les ruptures de contrat du fait de l'employeur

#### Identifier les éléments de rémunération du solde de tout compte

##### Les éléments du salaire brut et leur régime social et fiscal

- Le dernier salaire : la prise en compte de l'absence en cas de départ en cours de mois
- Le paiement des jours RTT et du Compte Épargne Temps
- Les primes diverses
- L'indemnité de préavis, l'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité de précarité, l'indemnité de non-concurrence
- L'indemnité de départ à la retraite

##### Les éléments de départ non constitutifs du salaire brut et leur régime social et fiscal

- L'indemnité de licenciement
- L'indemnité transactionnelle
- L'indemnité de mise à la retraite





Exercice d'application : calcul de soldes de tout compte et des indemnités relatives à la sortie du salarié en fonction du motif de départ

### **Maîtriser l'incidence de la dernière paie sur les cotisations sociales**

- Le calcul des assiettes et la régularisation des assiettes de cotisations sociales
- Le plafond de Sécurité sociale

Exercices d'application : calcul de régularisations d'assiettes de cotisations

### **Organiser le départ du salarié**

#### **Identifier les documents administratifs remis au salarié lors de son départ de l'entreprise**

- Le certificat de travail, le solde de tout compte, l'attestation Pôle Emploi

#### **Effectuer les formalités déclaratives incombant à l'employeur**

- Informer les organismes sociaux et les différentes administrations concernées

## **INTERVENANTS**

Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en droit du travail , Référent droit social et paie en Cabinet d'Expertise Comptable

## **MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant  
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs  
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : [serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)  
Siret 412 806 960 00032